

CHRONIQUE

Lycée professionnel : stop au mépris de classe

PAR SOPHIE BINET, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UGICT-CGT



REPHOTO: ROBERT AU

Emmanuel Macron l'a annoncé comme une mesure phare de son quinquennat. La réforme du lycée professionnel doit revaloriser cette voie et renforcer ses débouchés. Soit exactement les mêmes objectifs que la précédente réforme, qui date d'il y a à peine trois ans et n'a pas même été évaluée... Avec quelles mesures ? L'augmentation de 50 % du temps passé en stage et le renforcement de l'adaptation de l'offre de formation aux bassins d'emploi locaux. Sous des dehors pragmatiques : « rapprocher le lycée pro de l'apprentissage », cette réforme est en fait un non-sens. Pédagogique d'abord,

alors que le système scolaire français est l'un des plus inégalitaires. Et le lycée pro, qui accueille 7 % d'enfants de cadres et 36 % d'enfants d'ouvriers, est le lieu où s'achève cette ségrégation scolaire. Pour remonter dans les classements internationaux et répondre au déficit de qualification qui pèse désormais sur notre compétitivité, il faut donc élever le niveau de formation générale !

Que veut faire le gouvernement ? Après avoir baissé de 30 % les enseignements généraux en 2018, il s'apprête à les diminuer de 50 % pour augmenter les temps passés en stage. Pourquoi ? Pour faire des économies - 8 000 postes d'enseignant-es seraient supprimés - et pour diminuer drastiquement les poursuites d'études après le bac pro. Une façon de répondre aux difficultés de recrutement du patronat dans l'hôtellerie-restauration, le bâtiment ou le soin aux personnes, et de faire baisser le nombre d'étudiants alors que, par manque de moyens, universités et BTS débordent. Mais cette réforme relève aussi d'un non-sens économique. Les entreprises renâclent déjà à accueillir les stagiaires de lycées pros, des élèves mineurs, nécessitant un encadrement permanent, et considèrent qu'elles ne sont pas là pour apprendre aux jeunes à lire, écrire ou compter. Et c'est là que se

situe la différence fondamentale entre le lycée pro et l'apprentissage. L'apprentissage est sélectif, seul-es y entrent celles et ceux qui ont réussi à se trouver un patron. Il explose dans l'enseignement supérieur, mais stagne en CAP et bac pro, niveaux où près d'un tiers des contrats sont rompus avant l'obtention du diplôme. Et c'est ce grand retour en arrière qu'Emmanuel Macron veut engager avec cette réforme : remettre les clés de la formation des jeunes d'origine populaire au patronat, abandonner l'objectif républicain d'éducation de l'ensemble des citoyen-nés. Le lycée professionnel pourrait pourtant en être le lieu idéal avec des enseignant-es habitué-es à adapter les pédagogies et des points d'accroche concrets grâce à la dimension professionnelle. Encore faudrait-il - enfin ! - faire du lycée professionnel une priorité. En titularisant les près de 15 % d'enseignants contractuels, en généralisant les enseignements en petits groupes et en renforçant les moyens sociaux éducatifs - infirmières, assistantes sociales, CPE, conseillers d'orientation... Il faut également avoir une stratégie de long terme pour identifier les besoins de formation.

Avec cette nouvelle réforme, Emmanuel Macron entend remettre les clés de la formation des jeunes d'origine populaire au patronat.

Contrairement à la petite musique longtemps entretenue sur la fin des emplois d'ouvriers/employés, le Covid a mis en lumière le caractère essentiel de nombreux métiers d'exécution et la nécessité de réindustrialiser notre économie est désormais sur toutes les lèvres. Il y a donc urgence à revaloriser les métiers ouvriers et employés. À reconnaître et rémunérer leurs savoir-faire techniques et relationnels, à améliorer les conditions de travail. À renouer avec la fierté ouvrière. Le lycée professionnel peut être l'outil de cette reconnaissance, à condition de ne pas être torpillé par une nouvelle réforme comptable. ●

